

CONSERVATION ET MISE EN VALEUR DE L'ENSEMBLE ARCHITECTURAL

Le démontage partiel de la façade est entrepris fin février 2003. Initialement, le maître de l'ouvrage, la s.a. Galeries Saint-Lambert, avait clairement marqué sa volonté de ne pas conserver les structures que ce soit *in situ* ou intégrées au projet de rénovation. Après concertation, un consensus est dégagé en faveur d'une intégration partielle des vestiges au sein du nouveau projet, à proximité de leur emplacement originel. Les relevés archéologiques et les plans architecturaux sont confrontés : une vitrine et un pan de mur du magasin Inno, s'ouvrant sur la galerie commerçante, permettraient l'intégration des baies jumelées du rez-de-chaussée ainsi que les baies à croisées du premier étage. Insistons toutefois sur le fait que la valorisation des fragments n'est pas acquise ; elle dépend entièrement de la bonne volonté du maître de l'ouvrage.

Dans le courant du mois d'août 2003, les contacts sont renoués avec le représentant du maître de l'ouvrage. Celui-ci précise clairement que la décision de replacer ou non les éléments démontés incombe à la société Inno, locataire de l'espace commercial et responsable de l'aménagement de ses vitrines. Les relevés archéologiques sont transmis aux responsables du magasin afin que ceux-ci déterminent les possibilités d'intégration des vestiges. La société Inno se réserve également le droit de choisir le type de mise en valeur des éléments de la façade. Le cas échéant, elle reprendrait elle-même contact avec la Direction de l'Archéologie. Toutefois, d'après la dernière version des plans d'aménagement, transmise à l'asbl *In Situ*, les dimensions initiales de la vitrine sont fortement réduites de sorte qu'elles ne permettent plus, semble-t-il, l'intégration de l'entièreté des baies démontées. Par ailleurs, le pan de mur serait destiné à recevoir des panneaux publicitaires. Ce dossier est toujours en cours de traitement.

Marie REMACLE

PANNEAUX INDICATEURS « CULTURELS »

Un poteau indicateur à vocation culturelle a été récemment planté en Hors-Château, au débouché de la rue Velbruck. Juste à côté, trois panneaux placés là depuis longtemps, attirent beaucoup plus le regard. Le premier annonce le « Musée de l'Art Religieux », le second le « Musée de la Vie Wallonne », le troisième le « Palais des Princes Évêques » sans trait d'union et avec une balance, symbole de la Justice. Ils sont incorrects, surtout le premier. Ils incitent les nombreux écoliers qui passent par là à abuser des majuscules, comme les publicitaires (« Soupe aux Pois avec des Croûtons »). Ils n'ont plus de raison d'être. Plus tôt ils disparaîtraient, mieux cela vaudra.

En revanche, il faut ajouter l'église Saint-Barthélemy, le Musée d'armes, la Maison Curtius et l'Hôtel d'Ansembourg, qui sont tout proches. Leur absence s'explique, à n'en pas douter, par le sens de la circulation automobile ; et les piétons ?

